



4 30519002 9305 3

Le Sous-Secrétaire d'Etat aux Aff.
du Conseil Général d'Égypte

le 3 décembre 1952.

Monsieur le Consul Général,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre note N° 552 en date du 2 novembre par laquelle vous proposez au Gouvernement de Sa Majesté au Canada un accord relatif à l'échange du traitement de la nation la plus favorisée en vue de régler et de faciliter le commerce entre l'Égypte et le Canada.

J'ai le plaisir de vous faire connaître que mon Gouvernement accepte la proposition formulée dans votre note et consent à ce que votre note et la présente réponse constituent un Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement Royal Égyptien, qui entrent en vigueur le 3 décembre 1952.

Veuillez agréer, Monsieur le Consul Général, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Sir,

A. E. RITCHIE.

Pour le Sous-Secrétaire d'Etat
aux Affaires extérieures.

Your obedient servant,
A. E. RITCHIE.

For the Under-Secretary of State
for External Affairs.